

Commune de Lit-et-Mixe

Conseil municipal du 31 juillet 2017

Election des délégués pour l'élection sénatoriale

Un mandat à l'arraché !

Si certains se prévalent du qualificatif « démocratique » dans le titre d'une liste pour faire entendre qu'ils la pratique, d'autres, en revanche, n'ont d'autre alternative que d'employer les grands moyens pour faire valoir la démocratie. (1)

A l'instar de la création de la liste « Alternative Litoise » pour laquelle réunir 19 personnes se sera révélé être un véritable parcours du combattant, obtenir un siège de délégué pour l'élection sénatoriale aura exigé son pesant de détermination.

L'expérience, en tous cas, démontre que tant que la ligne d'arrivée n'a pas été franchie, tout espoir reste permis.

Suite à l'annulation de l'élection du 30 juin par le Tribunal Administratif et après avoir revoté le 31 juillet, nous avons décroché un mandat lors de cette nouvelle élection.

La voix qui manque !

Tout espoir d'obtenir un mandat semblait pourtant vain, alors, comment cela a-t-il été possible ?

Les règles électorales des élections municipales sont telles que les majorités sont surreprésentées. Pour avoir décroché près de 40 % des suffrages, nous n'avons obtenu que 3 sièges alors que la majorité, avec 60% a eu droit à 16.

Pour compenser au minimum cette disproportion lors d'élections liées à la mandature - celle des délégués à l'élection sénatoriale en est un parfait exemple -, les règles sont adaptées, permettant ainsi aux groupes minoritaires de ne pas être systématiquement écartés.

Sur les 16 conseillers que compte la majorité, un étant de nationalité Allemande, n'était pas en droit de participer à cette élection nationale. Pas suffisant toutefois pour que nous obtenions un mandat. Avec 15 voix contre 3, la liste « Union Démocratique » de la majorité faisait encore carton plein.

Seulement voilà : une voix de la majorité éligible ne s'étant pas exprimée, la condition sine qua non de 14 voix maximum pour que nous obtenions un délégué était remplie.

La démocratie s'est exprimée. Les électeurs d'Alternative Litoise peuvent compter sur leur délégué, dimanche 24 septembre, pour apporter une voix à leur (futur ?) sénateur.

L'opposition se félicite de cet aboutissement.

NOTE : 1- La liste déposée par la majorité avait pour intitulé "Union démocratique" et la notre "Alternative Litoise"

Compte-rendu réalisé par les élus d'Alternative Litoise, opposition municipale, le 01 août 2017